

Sonchamp / Saint-Arnoult

Dossier de la Chaudière

La Drire propose au préfet de prendre un arrêté de surveillance

Nouvelle étape dans le dossier de la Chaudière. La Drire va proposer au préfet de prendre un arrêté pour une étude de surveillance dans l'environnement. Une enquête sanitaire plus détaillée a été demandée à la DDASS.

ES DIOXINES et métaux lourds sont bien présents dans le sol, «mais sur certains points proches de la Chaudière et dans des valeurs inférieures aux références.» Lundi, la Drire (Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement) a présenté ses conclusions sur les études remises par les associations Acurdi et Sonchamp environnement.

UNE ÉTUDE CET ÉTÉ

Trois jours auparavant, les différents acteurs du dossier se sont retrouvés et ont pris des décisions. «Compte tenu du contexte, une surveillance dans l'environnement s'impose. Nous allons proposer au préfet de prendre un arrêté dans ce sens», annonce la Drire. «Elle sera mise en place afin d'avoir des éléments concrets sur les retombées

atmosphériques. La campagne durera de 1 à 2 mois et pourrait débuter en juillet. Mais l'exploitant de la SNR nous a promis de commencer avant.» Autre fait d'importance, le sous-préfet a contacté la DDASS (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales) afin de voir l'im pact sanitaire. Pour le moment, il n'y a pas de pathologie signalée par les médecins du secteur. Je leur ai demandé des conclusions plus détaillées.» En septembre, une autre réunion sera alors organisée pour analyser ces nouvelles données.

MÉTAUX LOURDS ET DIOXINES

La Drire a également confirmé son premier sentiment: «Il n'y a pas de pollution avérée liée aux dispersions atmosphériques de la SNR (Société nationale de revalorisation) pour les métaux lourds.» Elle



D'après la Drire, l'activité de la Chaudière ne générerait pas de pollution majeure.

s'appuie pour cela sur le "bruit de fond en Ile-de-France pour des sols agricoles", une moyenne dans quatre départements de la grande couronne. Deux endroits présentent cependant des valeurs supérieures à la norme, «en

bordure du site.» Pour les dioxines, seul un point semble poser problème. «Notre analyse nous laisse à supposer que les mesures ont été faites sur des poussières. Nous avons demandé à l'exploitant qu'il nettoie ce point.»

Dans l'immédiat, la Drire ne compte pas aller dans le sens des associations réclamant une solution définitive. «On ne proposera pas de fermeture au préfet. Aujourd'hui, au vu des résultats, il n'y a pas de danger pour la population.» F. D.